

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins
de Mercier-Est-Anjou

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	17 206 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	79 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(798) k\$
• Autres éléments du résultat	639 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2025	238 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$
Solde des excédents à répartir	17 285 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et au FADM	(2 711) k\$
• Ristourne	(3 157) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	822 k\$
• Affectation au FADM	(376) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(14 575) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		360 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	425 k\$
Fonds		118 k\$
Prêts et marges de crédit		846 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$/1 000 \$ de prime	457 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	200 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 75 \$⁴	682 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	68 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2025

Total des ristournes aux membres	3 156 594 \$
Fonds d'aide au développement du milieu	376 143 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir.
L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 75 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.